

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0 Date de révision: 05/03/2023 Numéro de la FDS: 10843333-00003 Date de dernière parution: 10/24/2022
Date de la première parution: 08/30/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L (REFILLOmat)
Code du produit : 890.108735
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Würth Canada Limited
Adresse : 345 Hanlon Creek Blvd
GUELPH, ON N1C 0A1
Téléphone : +1 (905) 564 6225
Fac-similé : +1 (905) 564 3671
Numéro de téléphone en cas d'urgence : Emergencies involving a spill, fire, explosion or exposure:
CHEMTREC (24/7): 1-800-424-9300
Transport related emergencies:
CANUTEC (24/7): 1-613-996-6666 or * 666 (cell)

Urgences impliquant un déversement, incendie, explosion ou exposition:
CHEMTREC (24/7): 1-800-424-9300
Urgences liées au transport:
CANUTEC (24/7): 1-613-996-6666 ou * 666 (cellulaire)

Adresse de courrier électronique : prodsafe@wurth.ca

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent dégraissant

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Liquides inflammables : Catégorie 2
Irritation de la peau : Catégorie 2

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0 Date de révision: 05/03/2023 Numéro de la FDS: 10843333-00003 Date de dernière parution: 10/24/2022
Date de la première parution: 08/30/2022

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention:
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.
P331 Ne PAS faire vomir.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0 Date de révision: 05/03/2023 Numéro de la FDS: 10843333-00003 Date de dernière parution: 10/24/2022
Date de la première parution: 08/30/2022

avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Entreposage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques	Heptane, ramifié, cyclique ou linéaire	64742-49-0	>= 80 - <= 100 *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0	Date de révision: 05/03/2023	Numéro de la FDS: 10843333-00003	Date de dernière parution: 10/24/2022 Date de la première parution: 08/30/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, : Enlever toute source d'allumage.

NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L (REFILLOmat)

Version 3.0	Date de révision: 05/03/2023	Numéro de la FDS: 10843333-00003	Date de dernière parution: 10/24/2022 Date de la première parution: 08/30/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

équipement de protection et procédures d'urgence : Ventiler la zone.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Absorber avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
Ne pas avaler.
Éviter le contact avec les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0 Date de révision: 05/03/2023 Numéro de la FDS: 10843333-00003 Date de dernière parution: 10/24/2022
 Date de la première parution: 08/30/2022

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
 Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.
 Ne pas fumer.
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
 Garder sous clef.
 Garder hermétiquement fermé.
 Garder dans un endroit frais et bien aéré.
 Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
 Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
 Oxydants forts
 Substances et mélanges auto-réactifs
 Peroxydes organiques
 Solides inflammables
 Liquides pyrophoriques
 Matières solides pyrophoriques
 Les substances et les mélanges auto-échauffantes
 Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
 Produits explosifs
 Gaz
 Substances et mélanges extrêmement toxiques

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques	64742-49-0	TWA	400 ppm	CA BC OEL
		STEL	500 ppm	CA BC OEL
		TWA	400 ppm 1,640 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	500 ppm 2,050 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	400 ppm	ACGIH

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/24/2022
3.0	05/03/2023	10843333-00003	Date de la première parution: 08/30/2022

		STEL	500 ppm	ACGIH
--	--	------	---------	-------

Mesures d'ordre technique : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques

Protection des mains
Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition. Porter les équipements de protection individuelle suivants: Si l'évaluation démontre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement protecteur antistatique retardateur de flamme. Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0 Date de révision: 05/03/2023 Numéro de la FDS: 10843333-00003 Date de dernière parution: 10/24/2022
Date de la première parution: 08/30/2022

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Couleur	:	clair
Odeur	:	type hydrocarbure
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	La substance/le mélange est non-soluble (dans l'eau)
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	94 - 99 °C
Point d'éclair	:	-9 °C Méthode: ASTM D 56
Taux d'évaporation	:	5 (Acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Sans objet
Inflammabilité (liquides)	:	Allumable (voir point éclair)
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	7.0 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1.1 % (v)
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	3.5 (101 kPa) (Air = 1.0)
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.680 - 0.720 g/cm ³
Solubilité	:	

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/24/2022
3.0	05/03/2023	10843333-00003	Date de la première parution: 08/30/2022

Solubilité dans l'eau	:	négligeable
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	265 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, cinématique	:	0.6 mm ² /s (20 °C)
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Taille des particules	:	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies possibles d'exposition**

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l Durée d'exposition: 4 h
-------------------------------	---	---

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0 Date de révision: 05/03/2023 Numéro de la FDS: 10843333-00003 Date de dernière parution: 10/24/2022
Date de la première parution: 08/30/2022

Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,840 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 23.3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,800 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

Composants:**Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

- Espèce : Lapin
Résultat : Irritation de la peau
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

- Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0 Date de révision: 05/03/2023 Numéro de la FDS: 10843333-00003 Date de dernière parution: 10/24/2022
Date de la première parution: 08/30/2022

Composants:**Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0	Date de révision: 05/03/2023	Numéro de la FDS: 10843333-00003	Date de dernière parution: 10/24/2022 Date de la première parution: 08/30/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Composants:**Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

Espèce : Rat
NOAEL : 12.47 mg/l
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 90 jours
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:**Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 13.4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version 3.0 Date de révision: 05/03/2023 Numéro de la FDS: 10843333-00003 Date de dernière parution: 10/24/2022
Date de la première parution: 08/30/2022

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

: EL50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

NOELR (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0.1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.17 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Persistance et dégradabilité**Composants:****Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

: log Pow: > 4

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/24/2022
3.0	05/03/2023	10843333-00003	Date de la première parution: 08/30/2022

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.



Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.
Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 1206
Nom d'expédition : HEPTANES
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1206
Nom d'expédition : Heptanes
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353

Code IMDG

No. UN : UN 1206
Nom d'expédition : HEPTANES
(Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics,)
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/24/2022
3.0	05/03/2023	10843333-00003	Date de la première parution: 08/30/2022

Réglementation nationale**TDG**

No. UN	:	UN 1206
Nom d'expédition	:	HEPTANES
Classe	:	3
Groupe d'emballage	:	II
Étiquettes	:	3
Code ERG	:	128
Polluant marin	:	oui(Hydrocarbures en C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Teneur en COV (Composés organiques Volatils)	Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), Lignes directrices sur les composés organiques volatils dans les produits de consommation Contenu en COV: 100 %
---	--

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	:	Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).
-----	---	--

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/24/2022
3.0	05/03/2023	10843333-00003	Date de la première parution: 08/30/2022

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 05/03/2023
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne

**NETTOYANT POUR FREINS ET PIÈCES, 18.9 L
(REFILLOmat)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/24/2022
3.0	05/03/2023	10843333-00003	Date de la première parution: 08/30/2022

pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F